



ACTION SOCIALE SANS HÉBERGEMENT



ACTION SOCIALE SANS HÉBERGEMENT

SOMMAIRE

Employeurs et emplois

- Principaux secteurs employeurs
- Situation de l'emploi

Exposition aux risques professionnels

- Estimation de l'exposition aux familles de risque
- Estimation de l'exposition aux principaux risques du secteur
- Les écarts significatifs d'exposition aux risques

Les accidents du travail

- Les données générales
- Les accidents du travail par tranche d'âge
- Les accidents du travail par taille d'établissement

Les maladies professionnelles

- Les données générales
- Les troubles musculo-squelettiques (TMS)
- Les maladies professionnelles par tranche d'âge
- Les maladies professionnelles par taille d'établissement

Les licenciements pour inaptitude

- Les données générales
- Taux d'inaptitude

ATTENTION. Les données sur l'exposition aux risques professionnels et les maladies professionnelles par tableau portent sur un secteur agrégé à un niveau supérieur comprenant aussi le secteur de l'hébergement médico-social et social (hébergement médicalisé ou social pour adultes/enfants handicapés, personnes âgées...), comprenant au total 205 565 salariés.



ACTION SOCIALE SANS HÉBERGEMENT

Principaux secteurs d'activité employeurs

Aide à domicile

Aide par le travail (réadaptation professionnelle et réinsertion des personnes handicapées)

Accueil de jeunes enfants (crèches, assistantes maternelle, haltes-garderie)

Liste exhaustive : <https://www.insee.fr/fr/information/2406147>

Situation de l'emploi

En Auvergne-Rhône-Alpes (secteur privé - 2016) :	Tous secteurs confondus	Rang du secteur (sur 88)
139 920 salarié.es <i>85% de femmes et 15% d'hommes</i> Poids du secteur dans l'emploi total: 6% Poids du secteur dans l'emploi intérimaire (ETP*) : 0,5%		2ème
Salarié.es en contrat à durée limitée (CDD, intérim, alternance...) 19%	17%	20ème
Salarié.es à temps partiel 43%	20%	5ème
Taux d'emploi de travailleur.ses handicapé.es (2017) 6,9%	3,6%	1er
Taux d'emploi d'apprenti.es 1%	3%	81ème

**équivalent temps plein*

ACTION SOCIALE SANS HÉBERGEMENT

Exposition aux risques professionnels

Source: DGT-Dares, enquête SUMER 2017 - traitement Direccte Auvergne-Rhône-Alpes

Champ : Ensemble des salariés du secteur privé et de la mutualité sociale agricole

Estimation de l'exposition aux familles de risques

	Secteurs d'activité (NAF 38)	
	Hébergement médico-social et social et <u>action sociale sans hébergement</u>	Tous secteurs
Contraintes de temps de travail	93%	94%
<i>Au moins 3 contraintes de temps de travail</i>	53%	45%
Contraintes de rythme de travail	82%	94%
<i>Au moins 3 contraintes de rythme de travail</i>	30%	35%
Contraintes ou ambiances physiques	87%	83%
<i>Au moins 3 contraintes physiques</i>	29%	37%
Agents chimiques	43%	33%
<i>Agents chimiques CMR</i>	5%	12%
Agents biologiques	70%	21%

ACTION SOCIALE SANS HÉBERGEMENT



Exposition aux risques professionnels

Source: DGT-Dares, enquête SUMER 2017 - traitement Direccte Auvergne-Rhône-Alpes

Champ : Ensemble des salariés du secteur privé et de la mutualité sociale agricole

Estimation de l'exposition aux principaux risques du secteur

Auvergne-Rhône-Alpes - Année 2017		Hébergement médico-social et social et <u>action sociale sans hébergement</u>					
Risques à plus fort taux d'exposition		Dépass.t de l'horaire hebdo officiel	Contraintes posturales et articulaires	Exposition à un agent biologique	Rythme imposé	Horaires variables	Obligation de se dépêcher
Taux d'exposition tous secteurs confondus		77%	70%	21%	82%	49%	79%
Taux d'exposition du secteur		71%	70%	70%	68%	65%	62%
Taux d'exposition par sexe	Hommes	65%	55%	43%	62%	48%	71%
	Femmes	72%	73%	75%	69%	68%	60%
Taux d'exposition par âge	Moins de 30 ans	82%	87%	82%	85%	79%	70%
	30 à moins de 50 ans	75%	74%	68%	62%	68%	57%
	50 ans et plus	51%	49%	70%	74%	47%	70%
Taux d'exposition dans les principales familles professionnelles du secteur <i>(données nationales)</i>	Assistant.es maternel.le.s	ns	ns	ns	ns	ns	ns
	Aides à domicile et aides ménagères	65%	88%	79%	83%	79%	75%
	Aides soignants	80%	95%	95%	86%	58%	81%
	Pro.s de l'action sociale - orientation	88%	37%	55%	73%	59%	80%
	Agents d'entretien	51%	91%	51%	60%	38%	58%
	Artisans et ouvriers artisanaux	ns	ns	ns	ns	ns	ns
Taux d'exposition par taille de l'établissement	Moins de 10 salariés	ns	ns	ns	ns	ns	ns
	10 à 49 salariés	69%	69%	74%	61%	68%	48%
	50 à 249 salariés	68%	72%	67%	74%	59%	75%
	250 à 499 salariés	ns	ns	ns	ns	ns	ns
	500 salariés ou plus	ns	ns	ns	ns	ns	ns

ns = non significatif car moins de 100 répondants à l'enquête

Taux > à 5 pts par rapport à l'ensemble du secteur



ACTION SOCIALE SANS HÉBERGEMENT

Exposition aux risques professionnels

Source: DGT-Dares, enquête SUMER 2017 - traitement Direccte Auvergne-Rhône-Alpes

Champ : Ensemble des salariés du secteur privé et de la mutualité sociale agricole

Les écarts significatifs d'exposition aux risques

	Secteurs d'activité (NAF 38)		
	Hébergement médico-social et social et <u>action</u> <u>sociale sans</u> <u>hébergement</u>	Tous secteurs	Ecart
Agents tensio-actifs	30%	10%	+20
Horaires variables	65%	49%	+16
Agents oxydants	19%	7%	+12
Conduite	44%	34%	+10
Manque de soutien social	57%	48%	+9
Absence de repos hebdomadaire de 48 h consécutives	25%	17%	+8
Manque de moyens de bien faire son travail	57%	51%	+6
Conflits de valeurs ou manque de sens du travail	42%	36%	+6

ACTION SOCIALE SANS HÉBERGEMENT



Accidents du travail (AT)

Sources : CARSAT Auvergne et CARSAT Rhône-Alpes, 2012 et 2016, CNAM DARES 2012 et 2016

Champ : établissements et salariés du régime général, Auvergne-Rhône-Alpes

Les données générales

Secteurs d'activité (NAF 88)		Année 2012			Année 2016		
		Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
Nombre d'AT en 1ère indemnisation	Action sociale sans hébergement	2 931	866	3 797	3 688	954	4 642
	Tous secteurs	27 880	61 166	89 046	29 274	55 418	84 692
Indice de fréquence	Action sociale sans hébergement	25,1	7,4	28,1	30,8	8,0	33,2
	Tous secteurs	26,3	57,8	39,9	27,2	51,5	37,0
Taux de fréquence	Action sociale sans hébergement	38,8	43,0	39,7	41,3	43,6	41,8
	Tous secteurs	19,3	28,8	24,9	19,0	25,6	22,9
Taux de gravité	Action sociale sans hébergement	2,9	1,9	2,7	3,4	2,3	3,2
	Tous secteurs	1,4	1,9	1,7	1,5	1,8	1,7
Indice de gravité	Action sociale sans hébergement	22,4	29,4	23,9	20,2	16,3	19,4
	Tous secteurs	12,2	23,8	19,1	10,1	20,2	16,0

Evolution entre 2012 et 2016

Secteurs d'activité (NAF 88)		Femmes	Hommes	Total
Nombre d'AT en 1ère indemnisation	Action sociale sans hébergement	+ 26%	+ 10%	+ 22%
	Tous secteurs	+ 5%	- 9%	- 5%
Taux de fréquence	Action sociale sans hébergement	+ 6%	+ 1%	+ 5%
	Tous secteurs	- 1%	- 11%	- 8%
Indice de gravité	Action sociale sans hébergement	- 10%	- 44%	- 19%
	Tous secteurs	- 17%	- 15%	- 16%

Indice de fréquence = nombre d'accidents en premier règlement pour 1 000 salariés

Taux de fréquence = nombre d'accidents en premier règlement par million d'heures salariées

Taux de gravité = nombre de journées d'incapacités temporaires (arrêt de travail) pour 1 000 heures salariées

Indice de gravité = Somme des taux d'incapacité permanente par million d'heures salariées

Ecart significatif secteur/tous secteurs

ACTION SOCIALE SANS HÉBERGEMENT



Accidents du travail (AT)

Sources : CARSAT Auvergne et CARSAT Rhône-Alpes, 2012 et 2016, CNAM DARES 2012 et 2016

Champ : établissements et salariés du régime général, Auvergne-Rhône-Alpes

Accidents du travail par tranche d'âge

	Répartition des effectifs du secteur (2016)					Tous secteurs (2016)	AT en 1ère indemnisation (2016)			
	par sexe		par tranche d'âge				Nombre			Répartition
	femmes	hommes	femmes	hommes	total		femmes	hommes	Total	Total
Total	85%	15%	100%	100%	100%	100%	3 688	954	4 642	100%
- 20 ans	79%	21%	1%	2%	1%	2%	64	14	78	2%
20 à 29 ans	82%	18%	13%	18%	14%	21%	932	258	1 190	26%
30 à 39 ans	84%	16%	20%	23%	21%	24%	751	264	1 015	22%
40 à 49 ans	85%	15%	28%	28%	28%	26%	907	208	1 115	24%
50 à 59 ans	88%	12%	30%	24%	29%	23%	902	192	1 094	24%
60 ans et plus	90%	10%	8%	5%	7%	4%	132	15	147	3%

	Taux de fréquence			Indice de gravité		
	Année 2016			Année 2016		
	femmes	hommes	Total	femmes	hommes	Total
Total	41,3	43,6	41,8	20,2	16,3	19,4
- 20 ans	112,8	99,1	110,1	0,0	21,2	4,2
20 à 29 ans	54,9	70,8	57,7	9,1	11,8	9,6
30 à 39 ans	39,8	53,9	42,7	12,2	13,9	12,5
40 à 49 ans	39,7	34,6	38,6	22,0	9,3	19,4
50 à 59 ans	36,7	32,3	35,8	33,6	24,3	31,8
60 ans et plus	24,5	12,1	22,1	16,9	34,6	20,2

Indice de fréquence = nombre d'accidents en premier règlement pour 1 000 salariés

Taux de fréquence = nombre d'accidents en premier règlement par million d'heures salariées

Taux de gravité = nombre de journées d'incapacités temporaires (arrêt de travail) pour 1 000 heures salariées

Indice de gravité = Somme des taux d'incapacité permanente par million d'heures salariées

Ecart significatif par rapport au total

ACTION SOCIALE SANS HÉBERGEMENT



Accidents du travail (AT)

Sources : CARSAT Auvergne et CARSAT Rhône-Alpes, 2012 et 2016, CNAM DARES 2012 et 2016

Champ : établissements et salariés du régime général, Auvergne-Rhône-Alpes

Evolution par tranche d'âge entre 2012 et 2016

	Nombre d'accidents du travail			Taux de fréquence			Indice de gravité		
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
Total	+ 26%	+ 10%	+ 22%	+ 6%	+ 1%	+ 5%	- 10%	- 44%	- 19%
- 20 ans	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns
20 à 29 ans	+ 44%	+ 1%	+ 32%	+ 14%	- 14%	+ 5%	+ 5%	+ 4%	+ 4%
30 à 39 ans	+ 19%	+ 17%	+ 18%	- 0%	+ 14%	+ 3%	- 47%	- 41%	- 46%
40 à 49 ans	+ 7%	- 2%	+ 6%	+ 5%	- 1%	+ 4%	- 8%	- 76%	- 29%
50 à 59 ans	+ 31%	+ 41%	+ 33%	+ 8%	+ 27%	+ 11%	+ 7%	- 37%	- 3%
60 ans et plus	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns

ns = non significatif car moins de 100 répondants à l'enquête

Indice de fréquence = nombre d'accidents en premier règlement pour 1 000 salariés

Taux de fréquence = nombre d'accidents en premier règlement par million d'heures salariées

Taux de gravité = nombre de journées d'incapacités temporaires (arrêt de travail) pour 1 000 heures salariées

Indice de gravité = Somme des taux d'incapacité permanente par million d'heures salariées

Ecart significatif par rapport au total

ACTION SOCIALE SANS HÉBERGEMENT



Accidents du travail (AT)

Sources : CARSAT Auvergne et CARSAT Rhône-Alpes, 2012 et 2016, CNAM DARES 2012 et 2016

Champ : établissements et salariés du régime général, Auvergne-Rhône-Alpes

Accidents du travail par taille d'établissement

	Répartition des effectifs	Nb d'AT en 1ère indemnisation		Répartition des AT	Taux de fréquence		Indice de gravité	
		2012	2016		2012	2016	2012	2016
Action sociale sans hébergement	100%	3 797	4 642	100%	39,7	41,8	23,9	19,4
1 à 9 salariés	11%	290	345	7%	19,5	20,6	16,5	6,9
10 à 49 salariés	35%	1 401	1 802	39%	33,4	36,8	22,3	19,6
50 à 99 salariés	17%	745	1 047	23%	44,7	54,1	25,6	28,9
100 salariés et +	37%	1 349	1 429	31%	61,0	54,8	18,5	16,5
Tous secteurs	100%	89 046	84 692	100%	24,9	22,9	19,1	16,0
1 à 9 salariés	23%	15 771	14 221	17%	17,2	15,9	16,0	11,4
10 à 49 salariés	29%	31 476	30 388	36%	28,7	27,1	20,2	19,1
50 à 99 salariés	13%	15 031	14 874	18%	32,0	30,1	19,7	18,7
100 salariés et +	36%	26 172	24 679	29%	24,1	20,7	16,6	12,6

Evolution par taille d'établissement entre 2012 et 2016

	Nombre d'accidents du travail	Taux de fréquence	Indice de gravité
Total	+ 22%	+ 5%	- 19%
1 à 9 salariés	+ 19%	+ 5%	- 58%
10 à 49 salariés	+ 29%	+ 10%	- 12%
50 à 99 salariés	+ 41%	+ 21%	+ 13%
100 salariés et +	+ 6%	- 10%	- 11%

Indice de fréquence = nombre d'accidents en premier règlement pour 1 000 salariés

Taux de fréquence = nombre d'accidents en premier règlement par million d'heures salariées

Taux de gravité = nombre de journées d'incapacités temporaires (arrêt de travail) pour 1 000 heures salariées

Indice de gravité = Somme des taux d'incapacité permanente par million d'heures salariées

Ecart significatif par rapport au total

ACTION SOCIALE SANS HÉBERGEMENT



Maladies professionnelles (MP)

Sources : CARSAT Auvergne et CARSAT Rhône-Alpes, 2012 et 2016 - INSEE RP 2016

Champ : établissements et salariés du régime général, Auvergne-Rhône-Alpes

Les données générales

Secteurs d'activité (NAF 88)	Nombre de MP en 1ère indemnisation (2012)	Nombre de MP en 1ère indemnisation (2016)	Evolution des MP en 1ère indemnisation 2012/2016	Poids du secteur dans le total des MP imputables (2016)	Poids du secteur dans l'emploi total (2016)
Action sociale sans hébergement	137	209	+ 53%	4%	6%
Tous secteurs	5 937	5 861	-1%		

Secteurs d'activité (NAF 88)	Part des femmes dans les MP en 1ère indemnisation (2016)	Part des femmes dans les AT en 1ère indemnisation (2016)	Part des femmes dans l'effectif salarié (2016)
Action sociale sans hébergement	91%	79%	85%
Tous secteurs	48%	35%	47%

Secteurs d'activité (NAF 88)	Journées d'arrêt								
	Année 2012			Année 2016			Evolution 2012/2016		
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
Action sociale sans hébergement	36 515	1 847	38 362	46 141	5 020	51 481	+ 26%	+ 172%	+ 34%
Tous secteurs	699 578	688 315	1 387 893	730 029	732 411	1 462 440	+ 4%	+ 6%	+ 5%

Ecart significatif

ACTION SOCIALE SANS HÉBERGEMENT



Maladies professionnelles (MP)

Sources : CARSAT Auvergne et CARSAT Rhône-Alpes, 2012 et 2016 - INSEE RP 2016

Champ : établissements et salariés du régime général, Auvergne-Rhône-Alpes

Les troubles musculo-squelettiques (TMS)

Secteurs d'activité (NAF 38)	Nombre de MP en 1ère indemnisation Troubles musculo-squelettiques (Tableaux 57 69 79 97 98)									Poids du secteur dans les MP TMS	Poids du secteur dans l'emploi total
	Année 2012			Année 2016			Evolution 2012/2016			2016	2016
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total		
Hébergement médico-social et social et <u>action sociale sans hébergement</u>	247	10	257	320	22	342	+ 30%	ns	+ 33%	7%	9%
Tous secteurs	2 406	2 245	4 651	2 397	2 246	4 643	0	0	0		

ACTION SOCIALE SANS HÉBERGEMENT



Maladies professionnelles (MP)

Sources : CARSAT Auvergne et CARSAT Rhône-Alpes, 2012 et 2016 - INSEE RP 2016

Champ : établissements et salariés du régime général, Auvergne-Rhône-Alpes

Les maladies professionnelles par tranche d'âge

Secteurs d'activité - -NA 88 -	Répartition des effectifs salariés	Nombre des MP en 1ère indemnisation	Répartition des MP en 1ère indemnisation	Nombre de jours d'arrêt	Répartition des jours d'arrêt	Evolution des jours d'arrêts 2012/2016
	2016	2016				
Action sociale sans hébergement	100%	210	100%	51 198	100%	+ 33%
moins de 40 ans	36%	18	9%	4 909	10%	+ 27%
40 à 49 ans	28%	67	32%	17 957	35%	+ 30%
50 à 59 ans	29%	105	50%	23 848	47%	+ 27%
60 ans et plus	7%	20	10%	4 484	9%	+ 145%
Tous secteurs	100%	4 986	100%	1 252 772	100%	+ 7%
moins de 40 ans	48%	793	16%	182 460	15%	+ 1%
40 à 49 ans	26%	1 522	31%	419 894	34%	+ 7%
50 à 59 ans	23%	2 334	47%	593 445	47%	+ 4%
60 ans et plus	4%	337	7%	56 973	5%	+ 76%

ACTION SOCIALE SANS HÉBERGEMENT



Maladies professionnelles (MP)

Sources : CARSAT Auvergne et CARSAT Rhône-Alpes, 2012 et 2016 - INSEE RP 2016

Champ : établissements et salariés du régime général, Auvergne-Rhône-Alpes

Les maladies professionnelles par taille d'établissement

Secteur d'activité (NAF 88)	Répartition des effectifs salariés	Répartition des MP en 1ère indemnisation	
	2016	2012	2016
Action sociale sans hébergement			
1 à 9 salariés	11%	6%	2%
10 à 49 salariés	35%	37%	42%
50 à 99 salariés	18%	8%	26%
100 salariés et +	37%	47%	29%
Total	100%	100%	100%
Tous secteurs			
1 à 9 salariés	23%	16%	16%
10 à 49 salariés	29%	30%	33%
50 à 99 salariés	13%	15%	15%
100 salariés et +	36%	37%	34%
indéfini ou nul		2%	2%
Total	100%	100%	100%

ACTION SOCIALE SANS HÉBERGEMENT



Licenciements pour inaptitude

Sources: Pôle Emploi Auvergne-Rhône-Alpes - SISP 2016 / Recensement de la population 2016

Champ: Demandeurs d'emploi et actifs ayant un emploi, Auvergne-Rhône-Alpes

Les données générales

	Nombre d'inscriptions à Pôle Emploi suite à licenciement pour inaptitude						Evolution totale 2016-2019	Poids du secteur dans les inscriptions (2016)	Poids du secteur dans les inscriptions (2019)	Poids du secteur dans l'emploi total (2016)
	2016			2019						
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total				
Action sociale sans hébergement	671	48	719	1 026	75	1 101	+ 53%	7%	9%	6%
Tous secteurs (1)	5 390	4 627	10 017	6 995	5 508	12 503	+ 25%			

Taux d'inaptitude

	Taux d'inaptitude selon le sexe (2016)		
	Femmes	Hommes	total
Action sociale sans hébergement	0,6%	0,2%	0,5%
Tous secteurs (1)	0,5%	0,4%	0,4%

Ecart significatif secteur/tous secteurs

	Taux d'inaptitude selon l'âge (2016)					
	Personnes de 20 à 29 ans	Personnes de 30 à 39 ans	Personnes de 40 à 49 ans	Personnes de 50 à 59 ans	Personnes de 60 ans et plus	Total
Action sociale sans hébergement	0,3%	0,4%	0,4%	0,7%	1,0%	0,5%
Tous secteurs (1)	0,2%	0,4%	0,4%	0,6%	1,3%	0,4%

(1) Le sexe ou le secteur d'activité n'est pas renseigné pour 1% des inscrits

* Taux d'inaptitude = Nombre d'inscriptions à Pôle Emploi suite à un licenciement pour inaptitude dans l'année / Actifs ayant un emploi au 1er janvier

ACTION SOCIALE SANS HÉBERGEMENT

Les enseignements (1/3)

Avec environ 140 000 emplois en région ARA en 2016, le secteur de l'action sociale sans hébergement (accueil de jeunes enfants, aide à domicile...) est le 2^{ème} employeur du secteur privé. Il est fortement féminisé (85% de femmes) et se caractérise par un fort recours au temps partiel (43% des emplois). Il est plus vieillissant qu'en moyenne régionale (64% des salariés ont plus de 40 ans contre 53%) et recourt par ailleurs plus fortement que les autres à l'emploi de personnes handicapées (6,9% des emplois en 2017).

Le cumul de contraintes de temps caractérise le secteur de l'action sociale sans hébergement, ainsi que l'exposition aux agents biologiques et chimiques

Regroupé avec l'hébergement médico-social et social, les salarié.es du secteur sont exposé.es à plus de 80% aux contraintes physiques (contraintes posturales et articulaires...), de rythme de travail (rythme imposé, obligation de se dépêcher...) et aux contraintes de temps de travail (dépassement de l'horaire officiel...). La moitié des salarié.es cumulent même au moins 3 contraintes de temps de travail et le secteur se caractérise comme étant le 1^{er} exposé aux horaires variables (65%). Il est aussi plus fortement exposé aux agents chimiques (43% contre 33% en moyenne régionale) et le plus exposé aux agents biologiques (70% des salarié.es).

D'après les données nationales, les aides à domicile et aides ménager.es (94% de femmes) n'échappent pas à une forte exposition aux contraintes de rythme de travail. Plus que dans

l'ensemble des secteurs, elles-ils sont exposé.es aux contraintes posturales et articulaires (88% contre 70%), aux agents biologiques (79% contre 21%) et soumis.es à des horaires variables (79% contre 49%).

Plusieurs facteurs alarmants de risques psycho-sociaux

Dans ce secteur, les risques psycho-sociaux sont également très présents. C'est un des secteurs où le manque de moyens pour bien faire son travail est le plus cité (57%), ainsi que le manque de soutien du supérieur direct ou des collègues (57%). Il appartient aussi aux secteurs où les conflits de valeur et le manque de sens du travail sont le plus mis en avant (42%).

Une forte hausse des accidents du travail et des maladies professionnelles et un panorama plus préoccupant pour les femmes et salarié.es de 50-59 ans

En 2016, 4 642 accidents du travail (AT) imputables au secteur de l'action sociale sans hébergement ont fait l'objet d'une première indemnisation. Cela place le secteur dans les 10 secteurs d'au moins 10 000 salarié.es où la part des accidents ramenés aux heures de travail est la plus élevée en région (taux de fréquence (TF) = 41,8 contre 22,9 en moyenne régionale). La part des jours d'arrêt générés suite à un AT est également supérieure à la moyenne (taux de gravité (TG) = 3,2 contre 1,7), ainsi que les séquelles physiques permanentes pour les femmes (indice de



ACTION SOCIALE SANS HÉBERGEMENT

Les enseignements (2/3)

gravité (IG) = 20,2 contre 16).

S'ils sont moins nombreux (36%), les salarié.es de moins de 40 ans ont plus fréquemment des AT, avec des séquelles moins importantes toutefois. Les salarié.es de 40 ans et plus, notamment les femmes, ont tout de même un taux de fréquence des AT supérieur à la moyenne régionale. C'est pour les femmes de 50 à 59 ans que les séquelles sont les plus fortes (IG = 33,6).

Depuis 2012, le nombre d'AT s'est accru de 22% dans le secteur. En prenant en compte l'augmentation parallèle du volume d'heures réalisées dans le secteur, cette augmentation est de 5%. Elle concerne principalement les femmes (TF= +6%) et les salarié(e)s de 50 à 59 ans (TF= + 11%). Globalement, la part des séquelles physiques permanentes est toutefois en recul sur la même période (IG = -19%). Les femmes de 50 à 59 ans font exception (IG = +7%).

Le taux de fréquence des AT est plus élevé qu'en moyenne régionale quelle que soit la taille des établissements du secteur. Cependant le risque d'AT est plus élevé dans les établissements de 50 salariés et plus (TF > 54) et c'est dans ceux de 50 à 99 salariés (+21%) qu'il a le plus augmenté par rapport à 2012. La part des séquelles physiques permanentes est également la plus forte dans les établissements de 50 à 99 salariés (IG = 28,9) qui sont les seuls à voir cette part augmenter (+13%).

Le secteur de l'action sociale sans hébergement compte aussi parmi les 10 secteurs générant le plus de maladies professionnelles (MP) (209 en 2016), ne touchant presque qu'exclusivement les femmes (91%). Les salariés concerné.es ont 50 ans ou plus pour 60% d'entre eux. Alors qu'il regroupe 53% des salarié.es du secteur, les établissements de 10 à 99 salariés comptent 68% de ces maladies.

Comme les AT, les MP ont connu une progression nette depuis 2012 (+53% contre -1% en moyenne régionale), ainsi que les jours d'arrêt occasionnés (+34%). Toutes les tranches d'âge sont concernées par cette forte hausse des jours d'arrêt. Les troubles musculo-squelettiques (TMS), cause principale des maladies, ont suivi cette tendance. Regroupé avec l'hébergement médico-social et social, le secteur de l'action sociale sans hébergement connaît une hausse de ce type de maladie de 33% entre 2012 et 2016.

Une très forte hausse des inscriptions à Pôle emploi après un licenciement pour inaptitude entre 2016 et 2019

Même s'il est difficile de savoir la part qui est d'origine professionnelle et qu'il faut donc en relativiser la portée, les inaptitudes au poste prononcées par les médecins du travail peuvent donner un indice de l'état des conditions de travail dans un secteur d'activité par leur volume et leur tendance sur longue période. Elles sont abordées ici à travers les inscriptions à Pôle emploi suite à licenciement pour ce motif générées par un secteur d'activité. En 2019, 1 101 personnes issues du secteur de

ACTION SOCIALE SANS HÉBERGEMENT

Les enseignements (3/3)

l'action sociale sans hébergement se sont inscrites suite à un licenciement pour inaptitude. Le secteur représente globalement 9% de ce type d'inscription et 15% pour les femmes.

Le fait de rapporter les personnes inscrites à Pôle emploi suite à licenciement pour inaptitude dans l'année au nombre d'actifs en emploi au 1er janvier est une façon d'estimer les secteurs où le risque d'inaptitude est le plus fréquent. Si le taux ainsi mesuré indique que le secteur de l'action sociale sans hébergement se situe un peu au-dessus de la moyenne régionale (0,5% contre 0,4%), on note toutefois que ce sont les femmes qui sont le plus concernées (0,6% contre 0,2% pour les hommes).

On note également une augmentation du taux d'inaptitude avec l'âge. Par rapport à l'ensemble des secteurs, la tranche des 50-59 ans, par ailleurs assez concernée par les AT et les MP, se distingue avec un taux de 0,7 contre 0,6. La tendance n'est par ailleurs pas bonne puisqu'entre 2016 et 2019, le nombre d'inscriptions pour ce motif a augmenté de 53% contre 25% tous secteurs confondus. C'est la 3^{ème} plus forte hausse sur cette période parmi les 88 secteurs d'activité.